

JOURNAL

DE

FRANCFORT

AVEC PRIVILÈGE DE SA MAJESTÉ IMPÉRIALE.

DU SAMEDI, 19 AOUT 1797.

Suite de Londres du 8 Août.

La flotte marchande d'Oporto et de Lisbonne est arrivée dans nos ports. Celle partie de Portsmouth pour les Indes Occidentales, sous le convoi de la frégate la *Thames*, est arrivée à Madeire, et en a fait voile le 29 Juin.

Dans l'attaque du quartier des Irois et de Jérémie, dont nous avons rendu compte, les ennemis, conduits par le célèbre Rigaud, ont perdu environ 800 hommes tués ou blessés. Voici d'autres détails extraits d'une lettre du Mole, datée du 13 Juin.

Il se forme au Cap Tiburon de nouveaux rassemblemens, qui ont le même objet. Mais le gén^l Simcoe a envoyé des renforts qui assurent la tranquillité de ces quartiers, à laquelle la surveillance active de l'amiral Parker concourt infiniment. Les établissemens de cette partie de l'isle ont beaucoup souffert. Plus de 40 habitations, abandonnées, il est vrai, pour la plupart, ont été incendiées, et 300 noirs ont été enlevés, mais il en revient tous les jours.

La reprise des quartiers de Mirebalais et du Grand-bois, n'a produit ici aucune sensation agréable. En effet, ces établissemens ont été absolument détruits par les brigands. Les fortifications n'existent plus; et cette nouvelle conquête exigera pour garder un pays ruiné, des fonds qui pourroient être employés plus utilement ailleurs. Nos alarmes pour le fort St. Marc sont entièrement dissipées. Deux des principaux postes qui défendoient la ville, avoient déjà été pris, un d'entr'eux par la trahison des gens de couleur; mais le général Simcoe, dont l'activité embrasse tous les points de la colonie, ayant envoyé un renfort, 5000 brigands ont été repoussés avec perte de 500 hommes et de 5 pièces d'artillerie. Deux cor-

vettes les ont foudroyés sur le rivage, et l'arrivée d'un vaisseau de 50 canons a déterminé leur retraite. Le brigadier-général Churchill, à la tête d'une colonne de cavalerie, a débouché par le quartier des Vireis, et les a pourluis vivement. Nous en ignorons le résultat, mais on fait qu'il y a eu un grand carnage.

On conjecture que les projets ultérieurs du général Simcoe sont de se porter sur les Gonaïves et de s'y établir. On concentreroit par là les républicains au seul quartier du Port de Paix, et tous les établissemens Britanniques seroient couverts. Mais on croit que ce plan exige plus de troupes qu'on n'en peut employer, et en eût-on assez, on craindroit encore l'effet des chaleurs et des pluies d'orage dans cette saison.

De Gènes, le 1er. Août

En conséquence de la convention de Montebello, la nouvelle constitution devoit être présentée le 29 du mois dernier; mais comme elle n'est pas encore achevée, cette présentation n'a pu avoir lieu.

Les citoyens Rusca et Corvetto, membres du gouvernement provisoire, sont partis ces jours derniers pour Milan, avec une mission secrète près du général Buonaparte.

Le citoyen François Massuccone doit partir incessamment pour Turin, où il résidera en qualité de chargé d'affaires de notre république.

De Venise, le 6 Août.

Le peuple paroît tous les jours plus mécontent de l'état actuel des choses, et l'on craint qu'après le départ du petit nombre de troupes françoises qui sont encore ici, il ne se livre à quelques excès. Les cispadans sont vus de très mauvais oeil, et il y a déjà eu quelques

vixes entre eux et des membres de notre garde nationale.

L'on mande de Fano, que la flotte françoise sortie de Toulon a été apperçue longeant la côte, dans ces parages.

De Turin, le 5 Août.

La nouvelle république Astesane n'a pas joué d'une longue existence; elle a commencé le 27 Juillet, et le 30 elle n'étoit déjà plus. Voici comment on raconte les circonstances qui l'ont conduite au tombeau: Un seigneur, (le comte de Frimo), étant parvenu à sortir de la ville, rassembla dans le voisinage deux petits corps de paysans avec lesquels il reprit la route d'Asfi. L'avant-garde de cette troupe ayant arboré la cocarde Astesane, l'adjudant qui la commandoit se présenta comme amenant des auxiliaires pour la nouvelle république. Dès que les paysans furent entrés, ils s'emparèrent de quelques canons que leur situation rendoit dangereux, et ils firent retentir l'air des cris de *vive le Roi*. Aussitôt tous les citoyens fidèles se réunirent à eux, et avec tant de promptitude que les révoltés n'eurent que le tems de se jeter dans le château, d'où la plupart se sont évadés par la porte de *Secours*; plusieurs ont néanmoins été pris. Tout cela s'est fait sans l'assistance des troupes, qui n'étoient pas encore arrivées.

Dans cet intervalle, le régiment provincial d'Asfi avoit reçu l'ordre de se rendre ici pour prendre les armes. Il en étoit déjà arrivé une grande partie, malgré toutes les entraves que ces braves gens avoient éprouvées pour pouvoir venir; car il y avoit, dans les environs d'Asfi, un endroit assez considérable qui agissoit de concert avec la nouvelle république.

Il y a eu aussi, à Biello, un attroupement de brigands qui ont pillé un monastère; mais le calme y est également rétabli. On parle encore d'un autre attroupement considérable du côté de Saluces, lequel, dit-on, menace cette ville; mais nous ne savons pas positivement ce qui en est.

Nous avons, depuis 8 jours, un régiment de cavalerie campé sous la citadelle.

De Vienne, le 12 Août.

Buonaparte a invité de rechef l'ambassadeur de Naples à revenir à Udine, pour continuer et terminer les négociations de paix. M. le marquis de Gallo s'est rendu à cette invitation, et hier matin il est parti d'ici. S. M. l'Empereur a jugé à propos d'adjoindre à ce ministre M. le Baron de Degelmann, ci-devant son plénipotentiaire à Bâle, ainsi que M. de Hoppe,

secrétaire de M. le Baron de Thugut. Ces deux derniers se sont également mis en route pour Udine.

M. le comte de Cobenzel, arrivé ici de Petersbourg, doit se rendre à Lille, et il se dispose à partir Lundi prochain. Cette mission prouve que les négociations entamées entre la France et l'Angleterre ont une certaine connexion avec celles qui ont lieu en Italie.

M. Barthélemi, membre du Directoire de Paris, a envoyé ici M. Louis, ancien adjudant de M. de Lafayette, pour demander la mise en liberté de ce dernier; il étoit porteur d'une lettre adressée à S. M. Impériale.

Comme l'armée hongroise de levée générale, composée pour la plus grande partie de cavalerie, est toujours campée près de Stein *am Anger*, sans avoir jusqu'à ce moment de destination conane; le cardinal primat de Hongrie, s'est rendu ici avec d'autres députés pour demander la dissolution de cette armée qui coûte 150 mille florins par mois. Mais S. M. a déclaré que non seulement il ne pouvoit être fait droit dans ce moment à cette prière, mais que conformément à ce qui avoit été déjà signifié aux comitats, Elle s'attendoit qu'un nombre proportionné d'infanterie ne tarderoit pas à se réunir à ladite armée. Comme cette infanterie a dû se tenir prête à marcher d'un moment à l'autre, il n'y a pas de doute qu'elle ne s'ébranle très incessamment pour se rendre à la destination.

Suite de Paris, du 12 Août.

Suite de la séance publique du Directoire du 10.

„Le président rappelle à l'assemblée l'objet de la fête; il s'exprime ainsi:

François!

„A pareil jour, il y a cinq ans, la foudre tomba sur le trône; ses éclats furent dispersés, ses bases fracassées & anéanties: un seul lustre s'est écoulé depuis cette grande époque, & déjà la rapidité des évènements nous en a séparés par des siècles. Pendant ce court intervalle, que de faits mémorables se présentent les uns les autres! que de triomphes, que de scènes tragiques! quelle réunion de sublime & de faiblesse! que de préjugés détruits, que de talents moissonnés! que d'efforts combinés pour faire périr la liberté naissante! que de vagues brisées contre la volonté nationale! que de lâches moyens pour étouffer la République! que de vipères étouffées dans ses bras de géant! Malheur à qui concevroit la pensée de rétablir ce trône! quel abus de croire que ceux qui l'ont réduit en poudre, travailleront à le relever; que les fondateurs de la République vont, oubliant leur gloire & se plongeant dans la fange, servir de vils instrumens à une faction libéricide, qui les livreroit à la rage concentrée de ceux qui veulent les déchirer en lambeaux! Eh! quel est celui d'entre vous, citoyens, qui n'a pas, sinon coopéré activement au renversement de la monarchie, au moins proclamé hautement dans sa sphère les droits imprescriptibles du peuple? Non, François! vous ne oublierez pas ce qu'il vous en a coûté pour devenir libres: vous ne vendrez

pas risquer les mêmes catastrophes, & de plus grandes encore, pour redevenir esclaves. Ah ! veuillez sonder l'abîme où vous attireront les insensés qui croient se faire un jeu du retour à la royauté : ont-ils réfléchi aux supplices qu'on leur prépare pour leur récompense ? Savent-ils ce qu'il faudroit de sang pour éteindre la soif des maîtres barbares qu'ils appellent ; quelles vexations fiscales pourroient satisfaire leur cupidité ; quel degré d'oppression pourroit les rassurer contre la crainte d'un nouvel effort du peuple ; quels soins leur paroîtroient suffisans pour éteindre les dernières étincelles de cette philosophie, à laquelle ils attribuent le premier élan des François vers la liberté ? On veut vous persuader qu'il est facile de substituer le gouvernement héréditaire au gouvernement constitutionnel, & l'on ne vous parle ni de la guerre à mort qu'entraîneroit sur mille points la juste résistance des républicains désespérés, ni de la difficulté de rétablir l'inégalité des conditions & les institutions féodales qui sont la base des monarchies, ni de celle d'arracher les propriétés nationales des mains de ceux qui les ont acquises sous la garantie des lois, ni de la lutte sanginaire qui s'élèveroit entre les prétendants. Qui ne voit qu'un siècle termineroit à peine le seule querelle des dynasties se disputant la couronne ? Qui ne voit qu'un Roi ne seroit délivré de ses inquiétudes, que quand il auroit fait couler la dernière goutte de sang des hommes libres ? Auriez-vous occupé un emploi quelconque dans la République ? vous seriez proscrits. Auriez-vous volé aux frontières pour la défendre ? vous seriez proscrits. Auriez-vous quelques lumières, quelque talent ? vous seriez proscrits. Auriez-vous acquis un champ national ? vous seriez proscrits, vous & vos enfans : oui, tous vous péririez, excepté ceux qui, plongés dans l'ignorance absolue, seroient réservés pour cultiver la glèbe de leur seigneur, sous la verge de fer. En vain, pour obtenir votre pardon du nouveau tyran, produirez-vous la preuve de quelques lâches services rendus en secret à la monarchie, & de vos trahisons envers la République ; vous ne ferez que mourir avec plus d'ignominie. Vos ennemis personnels vous auront bientôt trouvé des crimes ; d'autres se hâteront de vous dénoncer pour se rédimier eux-mêmes. Oui, nous le jurons par ce dépôt sacré du pouvoir que la constitution a remis temporairement dans nos mains ; toute tentative pour renverser la République, sera vaine, & ceux qui travailleront à cette œuvre d'iniquité y trouveront la mort qu'ils préparoient aux républicains. Les premiers magistrats de la République peuvent se trouver séparés d'opinion sur quelques moyens de l'affermir ; mais on les trouvera toujours réunis quand il faudra la défendre. Ils feront plus ; chaque jour ils s'efforceront de la faire aimer davantage ; ils savent que la crainte est l'arme des despotes, que l'amour seul & la confiance sont celle des gouvernemens populaires. Les tiraillemens finiront lorsqu'on cessera d'inquiéter les uns par la crainte du royalisme, les autres par les menaces de l'anarchie. La paix se réalisera, lorsque les ennemis de la République sauront bien qu'ils ne trouveront aucun point d'appui parmi nous, lorsque chacun de nous sera bien convaincu que le bonheur du peuple est dans l'extinction de tous les partis ; qu'il veut la tranquillité ; qu'il est fatigué d'être le jouet des passions & des vaines promesses des factieux qui l'ont égaré tour à tour. Le peuple compare son état à celui où il étoit il y a 20 mois ; il sent combien il est amélioré ; il sent qu'il sera mieux encore, lorsqu'on tournera enfin exclusivement vers les moyens de prospérité intérieure & d'économie politique, des idées presque entièrement absorbées par des vues au moins intempestives : il en conclut que la constitution qui verse sur lui ces bienfaits, est bonne, & devenu sage à ses dépens, il respecte le gouvernement qu'il a choisi ; il méprise, il hait ceux qui voudroient de nouveau lui faire déchirer ses entrailles de ses propres mains. Cessez donc, ô François ! de poursuivre des chimères ; que ce jour, précurseur de celui qui vit fonder la République, dissipe de vaines alarmes ! reconnoissez, à son éclat, que vous êtes sous les mêmes bannières ; que vous défendez une cause commune ; que vous n'avez

pas plus de grâce les uns que les autres à espérer de ceux dont vous avez brisé la tyrannie ; & ne vous désaffectez pas, lorsqu'il ne vous reste plus qu'à jouir des fruits de vos travaux & de la grandeur de votre destinée.

„Ce discours, écouté dans le plus profond recueillement, a été suivi des cris universels et réitérés de vive la République !

„Le conservatoire exécute l'hymne à la Liberté : cet hymne si chéri des défenseurs de la patrie, et qui les a tant de fois conduits à la victoire, augmente l'enthousiasme général. A l'invocation à la Liberté. Le Directoire et tous les assistants se lèvent simultanément ; les applaudissemens et les cris de vive la République redoublent ; généraux, soldats et citoyens se livrent à une égale expression de sentimens patriotiques.

„Les mêmes transports se manifestent pendant l'exécution du *Chant du départ*, qui a succédé à l'hymne à la Liberté. Le Directoire lève ensuite la séance au milieu des mêmes démonstrations de l'allégresse générale et des cris de vive la République ! et se met en marche pour retourner dans le lieu de ses séances, dans le même ordre qu'il en étoit sorti.

—Le Directoire vient d'adresser au conseil des 500 un nouveau message relatif aux finances. Après avoir parlé de l'urgence des besoins, des maux qui en résultent, des avantages qu'on pourroit goûter si les ressources qui restent à la République étoient disponibles, le Directoire dit : Écartez, citoyens représentans, tout ce qui s'oppose à ce que vous assuriez des rentrées nécessaires pour le maintien du service dans les armées, la solde, les subsistances, le paiement des créanciers, les traitemens des fonctionnaires publics déjà arrêtés de plus de trois mois, & l'acquit des dépenses que le gouvernement ne peut ajourner sans compromettre l'action qu'il doit conserver pour remplir le but de son institution, la sûreté intérieure & extérieure de la République. Les ressources dont on peut faire usage, sont de deux natures, les unes exigent quelque préalable pour devenir disponibles, les autres peuvent servir de gage à des traités dont l'exécution donneroit le délai suffisant pour arriver aux premières ; mais les unes & les autres exigent une détermination prompte : si on n'en fait pas usage, elles sont comme si elles n'existoient pas, leur emploi peut & doit tirer les finances de la crise dans laquelle elles se trouvent : le danger est imminent ; mais si vous rendez les lois qui vous ont été demandées, que l'opinion publique sollicite, que les commissions chargées de les examiner ont regardées comme nécessaires, le péril dont on est menacé sera écarté. Les ennemis savent qu'il suffit à la France, avec la constitution qu'elle s'est donnée, de vouloir améliorer la situation des finances, pour que les

moyens se présentent, & qu'il lui suffise de les employer pour qu'ils produisent leur effet. Il est tems, citoyens représentans, de justifier cette opinion par des délibérations & par des résultats; le salut de la patrie y est attaché. Que la situation des finances soit améliorée, la paix reviendra sur notre territoire. Le Directoire exécutif vous renouvelle, citoyens représentans, ses plus pressantes invitations pour que vous livriez à votre discussion les lois relatives aux finances & aux perceptions qui doivent faire monter les recettes au niveau des dépenses indispensables.

A la suite de ce message, se trouve un rapport du ministre des finances au Directoire. Ce ministre propose de régler l'ordre des payemens à effectuer pendant la 5^{ème} décade de Thermidor. Les feuilles remises par les différens ordonnateurs présentent une demande de 68 millions, 145,673 liv. La somme regardée comme indispensablement nécessaire pour le service de la Décade s'élève à 14 millions, 854,204 liv.

—La totalité de la séance du conseil des 500 d'hier 11, a été employée à la discussion de l'affaire de la compagnie *Dijon*. Maillard a formellement inculpé le ministre des finances. Thibaudau a reproduit les griefs contre les commissaires de la trésorerie, et a conclu à leur destitution. L'ajournement a été prononcé.

Dans la séance d'hier, du conseil des Anciens, il a été fait lecture du message du Directoire exécutif sur le mouvement des troupes, dont les 500 avoient adressé une copie. Le conseil

s'est ensuite formé en comité général. A cinq heures, la séance ayant été rendue publique, les anciens ont approuvé la résolution relative au 10 Août ainsi que plusieurs autres.

De Weizlar, le 17 Août

Le général Cherin est parti d'ici, Samedi dernier, avec son aide-de-camp. L'on présume qu'il le rend à Paris.

Le commandant en chef Hoche est indisposé; il prend des bains chauds d'eau de la Lahn. Ce général a affranchi notre ville de toutes livraisons pour l'avenir; ce sont les pays environnans qui doivent maintenant fournir tous les objets nécessaires à la table des généraux. L'on croit que le quartier-général restera ici.

Des Bords du Mein, le 18 Août.

Suivant les lettres du Haut-Rhin, une partie de l'armée impériale, savoir, 17 bataillons complets, 12 compagnies d'infanterie et 44 escadrons de cavalerie, doit commencer à camper, le 1^{er} Septembre, entre Ludwigsbourg et le Necker.

L'on mande de Leipzick que le Roi de Suède est arrivé, le 3 de ce mois, dans cette ville, sous le nom de comte d'Eckeblad. Ce monarque en est reparti le 9. On l'attendoit de retour pour le 13.

Des lettres de la Suisse, rapportées par la Gazette de Strasbourg, disent que le Prince Abbé de St. Gall est revenu dans cette ville avec son chapitre, & qu'il paroit déterminé à accepter les conditions déterminées par les représentans-médiateurs.

AVIS AU PUBLIC.

Lotterie de Francfort sur le Mein.

Cette Lotterie est la plus avantageuse de toutes celles de ce genre, & munie de la garantie des établissemens publics de charité de ladite Ville, au profit desquels elle est établie. Elle est composée de 16000 Numéros, dont le tirage se fait en cinq Classes, à quelques semaines de distance, & se renouvelle au bout de deux ou trois mois, à une époque qui s'annonce chaque fois. Il n'y a aucun perdans dans les 4 premières Classes, & les perdans de la 5^{ème}, quoique la moins nombreuse, sont dédommagés par un billet gratis pour la première Classe de la Lotterie suivante.

Le gros Lot est de 40,000 florins d'Empire, qui font la somme de 87,272 livres 15 sols de France; puis il y en a un de la moitié, un du quart, 5 du huitième, trente en diminuant jusqu'à mille florins, & enfin 7,164 autres lots, toujours en diminuant, mais de façon que le moindre excède la mise.

Outre ces avantages, il y a 88 primes dont la plus forte est de cinq mille florins, & la moindre de 22, qui font 48 liv. de France. La mise totale est de 45 florins. On est libre de prendre des billets de Classe, ou des billets généraux; il se distribue des plans détaillés, contenant le bilan de la recette & de l'emploi.

Quant à ceux qui voudront se charger d'un Bureau de Collecte, la Direction leur fait des conditions avantageuses, & ils vont adresser leurs lettres au Bureau-général de la Direction de la Lotterie privilégiée de la Ville libre et Impériale de Francfort sur-le-Mein.

De par la Commission.

* * * On prie M. de Belcourt, de Reims, de donner promptement son adresse au Bureau de ce Journal; on a des choses intéressantes à lui communiquer.

* * * On prie M. Joseph Laurent, de Valenciennes, ou ceux qui connoissent le lieu de son domicile, de donner son adresse au Bureau de la Poste aux lettres à Eisenach en Saxe.

* * * Une personne arrivant de France, prie M. l'abbé de Watrouville, chanoine de Metz, de donner son adresse au Bureau de ce Journal.